

Le futur visage de Pré Billy dévoilé aux Prinniadiens

Lundi 6 novembre, les élus du Grand Annecy et Tractem ont présenté aux habitants le projet détaillé d'écoquartier dont les premiers coups de godet sont prévus pour janvier 2019.

PRINGY

Depuis une décennie, le projet Pré Billy a connu plusieurs noms, plusieurs tailles. D'abord, "ZAC 2008" dans lequel 350 logements devaient être érigés sur un espace de 10 hectares. Puis, la capacité est montée à 600 habitats, à une époque où ce tènement aurait servi de "village olympique" pour Annecy 2018. Finalement, c'est un programme immobilier d'une ampleur bien supérieure que les Prinniadiens ont découvert le 6 novembre.

Le projet urbain

Des 21 hectares, la moitié sera destinée à l'habitat. En effet, le programme prévoit 920 logements dont un tiers de locaux sociaux.

Si 5 000 m² sont réservés pour des équipements d'intérêt communautaire, 7 000 m² vont être dédiés aux commerces (hôtel de 70 chambres, restaurant avec terrasse panoramique...) et services (crèche, maison médicale).

Cet îlot tertiaire sera le point de départ du chantier.

Le projet paysager

La nature conserve tout de même sa place dans ce vaste projet. D'ailleurs, le ripisylve du Goléron a servi de matrice dans la tête des architectes et urbanistes. Sur les 7 hectares, on trouvera un parc mais aussi des zones humides, des jardins partagés, des bassins.

À noter que des voiries pour les modes de transports doux (vélos, piétons) vont desservir le futur quartier, en liaison avec la gare, l'école, les équipements et le centre-bourg.

Le calendrier

Quatorze ans, c'est la durée



C'est autour du Goléron (au centre, en vert) que vont s'articuler les îlots d'habitat, de services et de commerces.

Plan paysage : Atelier Fontaine, Arcane architecte et Tractem

estimée pour la réalisation entière du programme. Soit jusqu'en 2031. D'ici là, les premiers permis de construire seraient déposés à l'été 2018.

Quant aux travaux, il faudra attendre janvier 2019 pour le parc et le réseau viaire principal. Les îlots seraient, quant à eux, livrés à partir de 2021.

Les craintes des habitants

Les Prinniadiens seront invités dès le printemps prochain à participer à divers ateliers de concertation. Toutefois, certains habitants présents lors de la réunion publique ont soulevé quelques

craintes. Sans surprise, c'est la circulation et le stationnement qui ont occasionné le plus de questionnements.

D'emblée, le maire délégué de Pringy Jean-François Piccone a rappelé que lors des prochains mois, les travaux de la déviation vont entraîner des « perturbations sérieuses ». Mais espère qu'à terme, cela oxygénera mieux le trafic que causent les 45 000 véhicules qui empruntent quotidiennement l'A41 et les 24 000 sur la D1201. L'utilisation du train a aussi été proposée comme solution par des élus, ce qui a

laissé quelques concitoyens dubitatifs quant au cadencement entre Annecy et Pringy. Enfin, une habitante s'est interrogée sur la disparition du parc de covoiturage. Jean-François Piccone a tenté de la rassurer en lui expliquant qu'un « parking en ouvrage de 250-300 places » serait érigé sur l'îlot tertiaire. Par ailleurs, le stationnement pour les résidents sera enterré. Il n'y aura que quelques places en surface. Car la voiture devra être la plus discrète possible dans cet écoquartier.

FLORIAN POTTIEZ
www.prebilly.fr



L'îlot tertiaire sera le point de départ du chantier de l'écoquartier en 2019. Tertiaire : AER architecte et Tractem